



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

**ISAE pour tous : OUI !
Garantie d'accès à la hors classe pour tous : OUI encore
Evaluation pour tous : NON**

Depuis la création de l'ISAE, le SNUDI-FO n'a eu de cesse de revendiquer que tous les enseignants du 1^{er} degré soient bénéficiaires de cette indemnité sans discrimination contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui.

Dans le même temps le SNUDI-FO a immédiatement revendiqué que cette indemnité soit intégrée dans le traitement afin qu'elle soit comptabilisée pour la retraite. De plus, le SNUDI-FO a associé cette revendication à l'augmentation de la valeur du point d'indice d'au moins 8%, tant le blocage des salaires des fonctionnaires depuis 2010 est devenu insupportable.

Cependant, si le versement d'une indemnité de 1 200 € constitue un plus financier (qui ne répond cependant pas aux revendications salariales), le SNUDI-FO se refuse à s'associer au marché de dupes dans lequel certains voudraient entraîner les enseignants du 1^{er} degré.

Demander que cette indemnité soit versée à tous les enseignants du 1^{er} degré est tout à fait légitime. Pour autant la carotte de l'ISAE pour tous ne saurait être un prétexte à faire accepter d'autres discriminations de traitements entre collègues. C'est par exemple le cas pour le passage à la hors classe. Ainsi le SNUDI-FO dénonce le fait que depuis plusieurs années, le ministère ne respecte pas ses propres engagements d'augmentation des pourcentages de passage*.

Pourtant, se refusant à répondre aussi sur cette question, la ministre s'apprête à poursuivre son opération d'enfumage en introduisant l'évaluation comme mode de sélection pour le passage à la hors classe sans donner aucune garantie que chaque enseignant pourra y accéder.

Elle envisage même de créer une classe exceptionnelle encore plus discriminatoire officiellement réservée à quelques-uns triés sur le volet en dehors de tous critères objectifs.

Le SNUDI-FO combat toute forme de discrimination de rémunération entre collègues, que ce soit pour l'ISAE, le passage à la hors classe ou la création d'une classe exceptionnelle. Notre syndicat estime donc que l'action commune sur ces questions est à l'ordre du jour.

C'est dans cet état d'esprit qu'une délégation du SNUDI-FO a participé à la rencontre intersyndicale du 10 novembre 2016 avec le SNUipp, la CGT Educ'action et SUD Education.

A cette occasion, le SNUDI-FO a proposé que les syndicats présents unissent leurs efforts pour revendiquer non seulement l'ISAE pour tous mais aussi pour exiger l'abandon des projets de décret sur l'évaluation.

A cette étape, la FNEC FP-FO avec la CGT Educ'action et SUD Education ont décidé de s'adresser à la ministre pour exiger l'abandon de ces projet de décrets.

Pour l'heure, si dans plusieurs départements, les responsables du SNUipp ont fait connaître leur opposition aux projets de décrets sur l'évaluation, nationalement le SNUipp n'a pas encore donné sa position.

Le SNUDI-FO rappelle qu'en 2012 l'opposition des syndicats d'enseignants de la FSU, de la FNEC FP FO, de la CGT et de SUD ont abouti à l'abrogation du décret châtel instaurant l'évaluation.

C'est bien l'action commune qui est à l'ordre du jour.

C'est pourquoi le SNUDI-FO invite les personnels :

- à prendre connaissance de la lettre à la ministre adressée conjointement par la FNEC FP-FO, la CGT Educ'action et SUD Education pour revendiquer l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation ;
- à signer la pétition nationale pour exiger l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation.

Montreuil, le 17 novembre 2016

* Pour rappel, le taux de passage à la HC devait être porté dans le 1er degré en 2015 à 4,5 % et en 2016 à 5%. Cela n'a pas été le cas. De plus ces pourcentages restent largement inférieurs à ceux pratiqués dans le reste de la Fonction Publique (aux alentours de 15 %)